

# VÉLOO, combien ça coûte ?

Des tarifs légers pour un mode doux.  
Vous êtes déjà voyageur Transurbain, votre fidélité est récompensée.

LOCATION AUX PARTICULIERS	1 mois	À l'année
Abonnement classique	35 €	360 €
Détenteur d'un abonnement annuel Transurbain	30 €	300 €
Étudiant et demandeur d'emploi	25 €	240 €
Casque, antiviol et chasuble réfléchissante mis à disposition gratuitement	OUI	OUI
Assurance utilisateur facultative	8,50 €	102 €

Le règlement de la location peut se faire :

- Au guichet de l'agence Véloo, 8 rue Jean Jaurès à Évreux : par espèce, chèque ou carte bancaire. À partir de 3 mois de location et jusqu'à un an, il est également possible de régler par RIB (prélèvement automatique).
- La location d'un Véloo nécessite un dépôt de garantie d'un montant de 700€ par chèque. La souscription d'une assurance est vivement recommandée.

## VÉLOO, en savoir plus ?

Retrouvez tous les détails téléchargeables de notre offre sur :  
[www.transurbain.com](http://www.transurbain.com), l'appli-mobile TU  
et [www.evreuxportesdenormandie.fr](http://www.evreuxportesdenormandie.fr)



 **L'agence Véloo**

8, rue Jean Jaurès - 27000 Évreux  
Tél. 02 32 31 34 36  
[contact@transurbain.com](mailto:contact@transurbain.com)  
[www.transurbain.com](http://www.transurbain.com)



## UNE AUTRE FAÇON DE SE DÉPLACER AVEC **VÉLOO** !



UN SERVICE



## Une autre façon de se déplacer avec VÉLOO !

### Le vélo : plus qu'une mode, une façon de se déplacer.

Depuis le vendredi 21 juin 2019, l'agglomération d'Évreux Portes de Normandie met à votre disposition des vélos à assistance électrique en location moyenne et longue durée pour vos trajets quotidiens.

### Une alternative aux moyens de transports habituels :

- Plus écologique, économique, pratique et bénéfique pour la santé.
- Une nouvelle mobilité : conjuguez deux énergies l'électrique et la force de vos mollets, les côtes de l'agglomération vont perdre de leurs degrés...
- Envie de liberté, d'autonomie tout en gardant la forme sans trop d'effort ?



## VÉLOO, comment ça marche ?

### Vous êtes un particulier :

Vous louez un vélo à assistance électrique pour une durée de 1 mois à 12 mois maximum. Vous pouvez renouveler votre abonnement VÉLOO autant que vous le désirez (sous réserve du stock disponible et dans la limite de 12 mois). Vous êtes âgés de plus de 18 ans, vous résidez sur le territoire Évreux Portes de Normandie, vous êtes titulaire d'un compte bancaire domicilié en France et vous êtes apte à la pratique du vélo.

### Vous êtes un professionnel,

la location d'1 an minimum est obligatoire. Voir conditions en adressant directement votre demande sur [contact@transurbain.com](mailto:contact@transurbain.com)

## VÉLOO, comment s'inscrire ?

Effectuez votre pré-réserve en ligne sur :

- [www.transurbain.com](http://www.transurbain.com)
- l'appli-moblie TU
- [www.evreuxportesdenormandie.fr](http://www.evreuxportesdenormandie.fr)

### 1 Transurbain réceptionne votre pré-réserve et vous recontacte

À cette étape, un(e) opérateur(trice) de Transurbain vous contacte sous 72h maximum pour vérifier avec vous la disponibilité du vélo et valider votre dossier

### 2 Étude et validation de votre dossier complet. Les pièces à fournir sont :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- une pièce d'identité,
- un chèque de caution.

### 3 RDV à l'agence Véloo pour finaliser votre location

un(e) opérateur(trice) de Transurbain convient avec vous d'un rendez-vous à l'agence pour établir le contrat de location

Repartez avec votre VÉLOO !

